

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 3 février 2014

PRESENTS : BENOIST HENRI, BOUVIER Agnès, QUILLARD Françoise, MAGNON Sara, MANTERNACH JF, ROUGALE Alain, TERRIER Josiane et VALLIER Bernadette.

ABSENT : FREYDIER Rémi.

REPRESENTES : JACQUIER Bernard Quillard Françoise)

EXCUSE : CHOMAT Jean

SECRETAIRE : BOUVIER Agnès

- 1) – Monsieur BENOIST Henri demande à rajouter un sujet complémentaire :
 - Demande d'autorisation de verser des acomptes de subvention 2014 avant vote du budget à la régie des remontées mécaniques et au ski club : UNANIMITE

1- COMPTES ADMINISTRATIFS et AFFECTATION des résultats

		exc		AFFECTATION		R-A-R	
		déf	Montant	002	1068	Dépenses	Recettes
BUDGET GENERAL	Fonctionnement	exc	239 871.30	239 871.30			
	Investissement	exc	52 530.85			843 821.00	864 670.00
C.ECOLE	Fonctionnement	exc	2 820.49				
	Investissement	def	2 319.94		2 820.49	500.00	0.00
Equip.Tour	Fonctionnement	exc	15.59				
	Investissement	déf	95 335.67		15.59	0.00	25 000.00
Rem Mec	Fonctionnement	déf	5 823.85				
	Investissement	déf	78 448.31			45 000.00	58 798.00
Eau-Assainissement	Fonctionnement	exc	63 025.71	21 409.85			
	Investissement	def	21 655.86		41 615.86	113 264.00	93 304.00

Vote des comptes administratifs de chaque budgets : 8 POUR

Affectation des résultats de chaque budget : UNANIMITE

Approbation des comptes de gestion de la trésorière : UNANIMITE

2- Dossier dénomination des rues et numérotation des maisons

Ce dossier est maintenant terminé et va être déposé aux impôts pour officialiser toutes les rues et voies de Gresse. La numérotation des maisons a été faite en mode linéaire. Les panneaux et les plaques de numéros ont été commandés. Dimensions des plaques de numéros : 15X10cm, épaisseur 6 mm, Tous les habitants auront la même plaque. Coût : 6.12€ HT, soit 2 325€ HT pour 380.

Monsieur le MAIRE propose de les remettre gracieusement à chaque propriétaire qui se chargera de les installer sur sa maison. Chaque propriétaire devra venir retirer son propre numéro et sa plaque à l'agence postale de Gresse, **la date à laquelle ils pourront être retirés n'est pas encore fixée et sera connue ultérieurement.**

VOTE : UNANIMITE

3- Demandes de subventions

A-Maison du grand veymont :

La Commune a obtenu une subvention par l'ADEME pour une étude sur la faisabilité de la récupération de chaleur de l'usine à neige. Une demande de subvention a été ensuite faite par rapport aux travaux concernant cette récupération calorifique.

Deux autres dossiers peuvent être déposés auprès de l'ADEME pour une demande de subvention concernant la rénovation globale du bâtiment dans le cadre d'un appel à projet rénovation DEFFIBAT 2014 auprès de la région Rhône Alpes. (à déposer avant le 15 mars 2014), ainsi que dans le cadre de l'efficacité énergétique et énergies renouvelables pour les procédés et utilités concernant les installations de récupération de chaleur.

Le Conseil AUTORISE le Maire à déposer ces nouveaux dossiers auprès de l'ADEME , et de faire des demandes de subventions également auprès d'autres financeurs potentiels.

VOTE : UNANIMITE

B-Budget Eau Assainissement : opération traçage captages de la DARAZE dans le cadre de la procédure de mise en conformité des périmètres de protection.:

Le rapport de l'hydrogéologue prévoyait au minimum 3 points d'injection et 4 points de prélèvements situés dans la vallée de la Vernaison.

Le devis présenté par l'Hydrogéologue avait une option d'environ 6500€ HT pour rémunérer une personne (salaire , logement et frais de déplacement) pour effectuer les prélèvements aux captages (2 AR par semaine pendant 6 semaines)

Par mesure d'économie , cette option n'a pas été retenue , et cette mission a été faite par le fontainier qui connaissait bien le secteur .

Une subvention de 5 881€ avait été obtenue auprès de l'agence de l'eau pour cette opération sur le devis initial de 11 762€ HT (hors option).

Le coût de l'opération de traçage effectué par le fontainier s'élève à 3 788.41€.

Le Conseil SOLLICITE l'agence de l'eau pour revoir cette subvention en rajoutant au devis présenté la partie traçage faite par la Commune.

VOTE : UNANIMITE

C- Bâtiment ASTRIEVES / PISCINE

Le Conseil AUTORISE le MAIRE a déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil général pour la mise en sécurité et l'étanchéité de la terrasse de ce bâtiment. Pour la conférence territoriale de mai 2014. Le devis est estimé à 28 296€ TTC.

VOTE : UNANIMITE

4- BUDGETS 2014 : Engagement des dépenses d'investissement

Dans l'attente du vote des budgets primitifs 2013 et afin de ne pas risquer des ruptures de paiement , il apparaît nécessaire d'utiliser la disposition de l'article L 1612-1 du CGCT qui précise que l'exécutif de la Collectivité peut , sur autorisation de l'organe délibérant , engager , liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Voici le détail de ces engagements possibles sur chaque budget :

BUDGET GENERAL

		Crédits ouverts en 2013	Ouverture anticipée des crédits en 2014
OPERATION 101	BATIMENTS	55070	13767
OPERATION 102	VEHICULES	75878	
OPERATION 103	ONF	35156	
OPERATION 104	MATERIEL	59633	
OPERATION 105	ELECTRIFICATION	47000	
OPERAITON 107	VOIRIE	138173	34543
OPERATION 108	EQUIPEMENTS SPORTIFS	48000	

OPERATION 109	MAISON GRAND VEYMONT	668400	167100
OPERATION 110	GARAGES Rrmec et Commune	750000	
OPERATION 111	ONA	58300	
	TOTAL		215410

EAU-ASSAINISSEMENT

Chapitre 23	Travaux en cours	187715	46928
	TOTAL		46928

REGIE REMONTEES MECANIKUES

Chapitre, 20	frais d'études	33720	8430
Chapitre 21	immobilisations corporelles	413097	103274
	TOTAL		111704

VOTE : UNANIMITE

5- SIEHVG :

Les travaux de rénovation des EP ayant pris du retard, le SIEHVG a demandé à la Préfecture le report de la dissolution .

Le Conseil ACCEPTE le report de la dissolution du SIEHVG au 30 JUIN 2014.

Il faudra prévoir la somme forfaitaire de 1000€ pour les frais de fonctionnement.

VOTE : UNANIMITE

6- Bail pastoral avec JP VALLA

Par délibération en date du 9 décembre 2013 , le conseil avait approuvé un avenant au bail avec monsieur VALLA Philippe afin de supprimer les parcelles faisant doublon avec le bail signé entre la Commune, l'ONF et l'exploitant.

Or , la parcelle F96 n'étant pas reprise dans le bail ave l'ONF , il convient de refaire un bail avec Monsieur VALLA , au prix de 40€ par an , jusqu'en 2019 (date de fin du bail avec l'ONF)

VOTE UNANIMITE

7- Remplacement d'un membre du conseil de surveillance de la régie des remontées mécaniques

Suite à la démission de Mr J .Claude RIONDET du Conseil de surveillance de la régie des remontées mécaniques , le Président du conseil de surveillance a proposé sur candidature présentée par l'ESF ,Monsieur Michel PECOUL.

Sa nomination est approuvée à l'UNANIMITE .

8- Versement d'acompte sur subventions 2014 :

Il manque actuellement 10 000€ pour payer les charges de fonctionnement des R.Mécaniques .

Par ailleurs , le Président du ski club a un besoin urgent de trésorerie et demande aussi une avance exceptionnelle de 1000€ sur la subvention 2014.

Monsieur le MAIRE propose de verser , avant le vote du budget 2014 , les acomptes de subvention suivants :

Régie remontées mécaniques : 25 000€ - SKI-Club : 1000€

VOTE : UNANIMITE

Sujets reportés au prochain conseil par manque d'informations suffisantes :

Distributeur automatique de boissons et approbation du marché de travaux de la maison du Grand-Veymont.

INFORMATIONS :

- **Navette école du matin :** le test de fonctionnement de cette navette permet de constater qu'elle fonctionne relativement bien les lundi, mardi et jeudi , le vendredi reste un jour plus calme actuellement.
- **Panneau entrée du village :** Il sera implanté au printemps sur le parking de l'entrée du village. Il a été entièrement re-décoré. Le maintien où non de toutes les lames actuelles sera re-défini . Deux tarifs seront proposés : un pour ceux ayant déjà versé leur cotisation en 2008 et un pour les nouveaux inscrits.
- **Conférence territoriale du 4 février 2014 :**
Les taux de subvention ont été revus à la baisse . Notre indice de richesse , qui est actuellement le deuxième du territoire , va pénaliser fortement notre Commune.

Prochains conseils :

Vote des budgets le 24 février avec la réunion préparatoire le 17 février à 9H

Vote des petits budgets le 3 mars avec la réunion préparatoire le 24 février au matin.